



Vivre à Bretteville sur Laize



L'eau dans tous ses états...



Sommaire

- | | | |
|----------------------|--|--|
| 2- Mot du maire | 8- Dossier :
L'eau dans tous
ses états | 20- Nouvelles
activités économiques |
| 3- Conseil municipal | | 21- Commémorations |
| 5- Travaux | | 22- Bretteville utile |
| 6- Infos | 17- Bien vivre ensemble | 23- Culture |
| 7- Médiathèque | 19- Calendrier | |



32^{ème} édition des Semaines de Quilly

Chers Brettevillaises, chers Brettevillais,

Notre commune continue inlassablement à moderniser, sécuriser, transformer, améliorer ses infrastructures, immeubles et logements.

Ainsi deux importants chantiers routiers viennent de se terminer :

- La rue Jean Simon (D 132) entre le Bourg et le Beffeux avec ses nouveaux trottoirs, réseaux eaux pluviales, stationnements.
- La Départementale 23 de la sortie de la commune à l'entrée de la zone artisanale.

Et même si ces deux réalisations ont occasionné quelques désagréments pour les automobilistes, elles s'avèrent nécessaires pour la sécurité de tous.

Autre chantier démarré, la réfection totale de La Poste au Centre Bourg. Cet immeuble accueillera de nouveau au début de l'été prochain le bureau de poste qui, en attendant, continue sa mission dans un local de la mairie. Les deux étages supérieurs offriront des bureaux parfaitement adaptés à différentes activités.

D'ici à quelques semaines, la réhabilitation des deux logements rue de Quilly pourra commencer.

Il s'agira d'une réalisation exemplaire en matière de performance énergétique.

Dans cette même rue de Quilly et concernant l'ancien EHPAD, des études menées par SOLIHA sont maintenant en cours pour la réalisation de logements inclusifs à destination principale des personnes âgées. Pour ce faire, la commune, appuyée par l'Établissement Public Foncier de Normandie, porte provisoirement le foncier de cet ensemble.

On le sait, la question du logement adapté pour toutes les générations est un des enjeux majeurs des années à venir. La commune s'évertue à œuvrer en ce sens.

Ainsi, après l'inauguration récente des dix logements à la Criquetière avec INOLYA, les réflexions avec l'aménageur du Grand Clos pour la construction de petits logements pour de jeunes gens sont menées et devraient aboutir l'année prochaine.

En attendant, et vous êtes à même de le constater, au Grand Clos, les constructions de maisons neuves se poursuivent. Les habitants de la tranche 1 sont maintenant installés : des enfants à l'école, au collège, dans les associations, des parents aussi dans les associations.

Certains ont pu profiter des diverses manifestations magnifiquement organisées par le Comité des Fêtes et l'association culturelle A Laize / Scène :

14 juillet, Semaines de Quilly, Forum, Téléthon, Marché de Noël ...

Chères Brettevillaises, chers Brettevillais, anciens, nouveaux, personnes âgées, adultes, jeunes gens, enfants, parce que le Bien-Vivre Ensemble dans notre commune reste notre priorité et parce que nous restons persuadés que l'aménagement de lieux publics accueillants pour tous est primordial, le Conseil municipal m'a autorisé à signer deux conventions avec l'Établissement Public Foncier de Normandie. Nous prévoyons d'une part : une expertise approfondie du grand bâtiment de la Scop Bouchard qui viendra compléter les précédentes études avant d'entrer dans la phase dite opérationnelle de ce futur tiers-lieu, d'autre part : une étude sur l'attractivité du Centre Bourg incluant les rives de la Laize, notre rivière si belle et finalement peu connue... jusqu'à la découverte du superbe dossier dans ce bulletin municipal.

Bonne lecture donc, et surtout belles fêtes de fin d'année, pleines de bonheur et de joie pour vous et vos proches.

Que 2024 vous apporte le meilleur.

Bruno François

Meilleurs Vœux



**Les VŒUX
2024
DU MAIRE
auront lieu le
samedi
20 janvier 2024
à 18h,
à la
Salle des Fêtes.**

Séance du 12 juin 2023

Le conseil municipal :

-Autorise le maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux sur le domaine public départemental concernant l'aménagement de sécurité rue Jean Simon RD132.

-Autorise le maire à signer le contrat départemental de territoire 2022-2026 qui permet de bénéficier d'aides en investissement pour des projets correspondant aux enjeux identifiés sur le territoire, contrat auquel sont éligibles les EPCI et les communes Pôles de centralité.

-Autorise le maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement du boulevard des Alliés.

-Approuve l'avenant à la convention d'indemnisation du Département du Calvados relative à l'utilisation d'équipements sportifs par le collège du Cingal.

Séance du 5 juillet 2023

Le conseil municipal :

-Vote le montant de la cotisation 2023 au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) selon le barème fixé, à savoir 0,17 € par habitant, soit 329,29 € pour 1937 Brettevillais. L'objectif du FSL est de faciliter l'accès ou le maintien dans un logement autonome, d'une personne répondant à des critères définis de ressources.

-Décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial C1 à temps complet, à compter du 1er juillet 2023, en raison d'une vacance de poste.

-Prend note de la démission de M. Dimitri DESMONT en tant que représentant de la commune au comité « Juno Canada Normandie », dont l'objet est de rendre hommage aux Canadiens tombés lors des combats pour la Libération de la France en 1944, et désigne Mme Céline BELLONI pour l'y représenter.

-Annule, dans le cadre de la rénovation globale de La Poste, l'attribution du lot n°1 Désamiantage, suite à une mise en liquidation judiciaire, et retient l'entreprise SAS ETABLISSEMENT LECLERC pour un montant de 4 500 € HT soit 5 400 € TTC.

-Annule la délibération du 30 janvier 2023 relative à la sécurisation de la rue Léon Guigné, de la rue des Granges, du boulevard des Alliés et de la rue des Canadiens, puis accepte, pour la sécurisation

du boulevard des Alliés, le devis ACEMO d'un montant de 5 750 € HT soit 6 900 € TTC et, pour la sécurisation des rues Léon Guigné, des Granges et des Canadiens, le devis ACEMO d'un montant de 6 050 € HT soit 7 260 € TTC.

Séance du 26 juillet 2023

Le conseil municipal :

-Décide de retenir, pour la rénovation et l'aménagement sécurité de la rue Jean Simon, l'entreprise SBTP pour un montant de 184 832,25 € HT soit 221 798,70 € TTC.

-Accepte le devis du SDEC ENERGIE pour le remplacement dans la commune de candélabres de plus 30 ans pour un montant total de 13 964,95 € TTC et une part communale de 6 379,81 € TTC.

-Accepte le devis du SDEC ENERGIE pour le remplacement d'un candélabre rue des Lilas pour un montant total de 958,14 € TTC et une part communale de 558,91 € TTC.

-Crée un emploi d'adjoint technique territorial C1, permanent et à temps complet, en raison de l'agrandissement important de la commune.

-Est informé par le maire de l'importance de s'engager à tenir compte des plafonds de ressources imposables et des plafonds de loyer, conformément au barème adopté par le Conseil départemental, pour calculer le montant des futurs loyers à la suite de la rénovation globale des deux logements rue de Quilly.

Séance du 5 octobre 2023

Le conseil municipal :

-Approuve la tarification à la journée, sans révision annuelle des loyers, des loyers des différents locataires du cabinet paramédical : 7 €, 10 €, 12 € et 14 € par jour en fonction de la surface des espaces occupés.

-Approuve la révision du bail de la 1ère tranche de la gendarmerie, pour un montant de loyer à partir du 1er avril 2022 de 116 498 € soit 58 249 € par semestre.

-Accepte les deux devis de l'entreprise NET COLLECTIVITES concernant l'achat de 5 nouveaux panneaux d'affichage, pour un montant de 5 769,23 € HT soit 6 923,08 € TTC, et de 3 vitrines destinées

à des panneaux existants, pour un montant de 1 782 € HT soit 2138,40 € TTC.

-Approuve la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le programme « IDEE Conseil Energies Renouvelables » pour une étude de faisabilité relative à un projet d'autoconsommation sur la commune.

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS), consultable sur le site www.services.eaufrance.fr.

-Retient les 3 devis de MICROBIB pour la gestion de la médiathèque : un serveur mail professionnel pour 30 € HT soit 36 € TTC (redevance annuelle) ; la migration de l'OPAC JOOMLA vers le portail JOOMLA pour 342 € HT soit 410,40 € TTC (redevance annuelle) ; installation d'un réseau 2 postes hébergés par MICROBIB pour 934 € HT soit 1 120,80 € TTC.

-Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 790 € à l'APE de l'Ecole des Quatre Vents pour l'achat d'une table de ping-pong destinée aux écoliers d'une valeur de 1 581,60 € TTC.

-Décide d'instaurer le remboursement au réel des frais de repas exposés à l'occasion des déplacements professionnels en dehors de la résidence administrative et de la résidence familiale, dans la limite du plafond de 20 € prévu pour le remboursement forfaitaire.

-Elit les membres de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public d'assainissement collectif présidée par le maire, Bruno FRANCOIS. Les membres titulaires sont Claude PIERRE, Jean-Pierre GOUJON, Christine LEBOULANGER et Jean-Claude BRETEAU et les membres suppléants sont Franck CHESNEAU, Alexandre BERNABE, Véronique COSSERON et Abderrahman BOUJRAD.

-Accorde l'aide au permis de conduire à une Brettevillaise, aide conditionnée aux ressources (selon le barème des impôts) et à l'acquittement de tous les impôts par la famille. Le montant de l'aide s'élève à 500 € en contrepartie de 30 heures citoyennes ou de bénévolat à restituer à la commune ou aux associations dans les 6 mois à dater de la signature de la convention entre la commune et la personne concernée.

-Retient le devis de la société ENERCOOP d'un montant de 13 885 € HT soit 16 662 € TTC pour une étude de faisabilité relative à un projet de panneau photovoltaïque pour de l'autoconsommation.

-Consent au SDEC ENERGIE un droit réel de jouissance spéciale afin d'installer des canalisations électriques souterraines et un poste de transformation, suite au protocole d'accord conclu à titre entre la

commune et le SDEC signé en date du 17 mars 2021, et autorise le maire à signer l'acte notarial afférent.

-Autorise le maire à signer une convention entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) concernant une étude pré-opérationnelle pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre bourg de la commune, d'un montant total de 80 000 € HT et un reste à charge pour la commune de 16 000 € HT.

-Autorise le maire à signer une convention entre la commune et l'EPFN concernant des études techniques sur le site de l'ancienne SCOP BOUCHARD, d'un montant total de 60 000 € HT et un reste à charge pour la commune de 12 000 € HT.

-Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'APE des Quatre Vents pour l'organisation de différentes sorties scolaires au profit des écoliers brettevillais.

-Approuve le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL), compte rendu financier, établi par la société FONCIM AMÉNAGEMENT au titre de l'exercice 2022 de la concession d'aménagement relative à la ZAC du Grand Clos, et valide la poursuite de l'opération d'aménagement du Grand Clos dans les conditions définies au dossier de ZAC approuvé.

- Refuse une demande d'admission en non-valeur de la part de la Trésorerie de Falaise concernant des loyers impayés, d'un montant de 7 545,01 €.

-Accepte le contrat de maintenance « AQA Confiance » de l'entreprise BWT pour l'adoucisseur d'eau de la gendarmerie, pour un montant annuel de 840 € HT soit 1 008 € TTC.

Séance du 15 novembre 2023

Le conseil municipal :

-Reçoit à leur demande l'entreprise NEOEN et l'agence de communication Tact à propos du projet éolien envisagé sur les territoires des communes de Fresney-le-Puceux, Fontenay-le-Marmion et Cintheaux. Le conseil municipal s'étonne de l'absence de réponse à ses principales questions. Ainsi aucune information précise concernant le nombre d'éoliennes, la hauteur de celles-ci, la distance d'implantation par rapport aux différents locaux existants ou à venir n'a été donnée. Rien non plus sur les éventuelles retombées économiques pour la collectivité.

Etat civil 2022 :

Naissance :

Malo LE BRET, le 9 octobre 2022

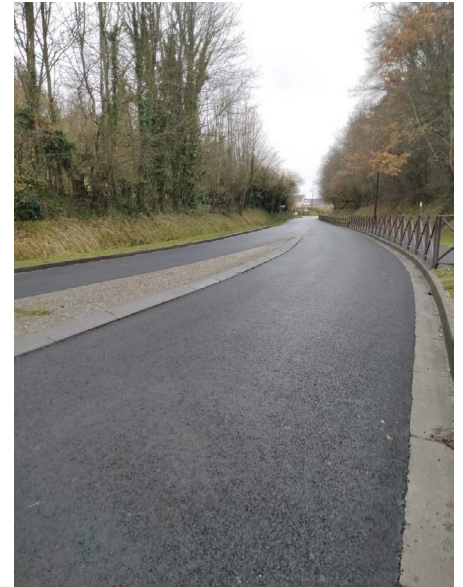


Sécurisation de la traversée du hameau de Caillouet

Rétrécissement de la chaussée, pose de coussins berlinois (passages surélevés), et limitation des véhicules à 30 km/h : la traversée du hameau de Caillouet se fait désormais à une faible vitesse afin de protéger les riverains et les piétons. Les travaux ont été financés par les communes de Bretteville-sur-Laize et Fresney-le-Puceux.



Route Départementale 23



Travaux rue Jean Simon

Pose de trottoirs, rétrécissement de la route, consolidation de la chaussée et écoulement des eaux pluviales : la rue Jean Simon dans le bourg a fait l'objet d'un important programme de réfection et d'aménagement de sécurité routière, au mois de novembre.



Bouchons du Calvados

Collecte de tous les bouchons et couvercles en plastique, mais aussi bouchons de liège et en synthétique (à part). Collecte des piles pour le Téléthon, ainsi que couvercles, capsules en métal et muselets :

Place de la Mairie de Bretteville-sur-Laize de 9h-12h :
Samedis 13 janvier, 9 mars et 11 mai 2024

Tri à la source des biodéchets

A compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le **tri des biodéchets** est généralisé à tous les professionnels et particuliers.

La commune a confié la mission de service publique de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés au SMICTOM de la Bruyère. Ce dernier organise la mise en place du tri à la source des biodéchets. Ainsi, **une mise à disposition de composteurs individuels aura lieu au cours du 1er semestre 2024** pour une valorisation à la parcelle. Ils seront à retirer à l'accueil du SMICTOM à Gouvix, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an. En raison de l'afflux de commandes de composteurs, ces derniers seront fournis progressivement. Il est alors vivement conseillé, avant tout déplacement, de **contacter le SMICTOM au 02 31 23 84 63**.

Les biodéchets sont des déchets organiques comme les épluchures, les restes alimentaires, les coquilles d'œufs, les boîtes à œufs, les feuilles mortes, la tonte de pelouse... Ils représentent 1/3 de nos poubelles (soit 120 kg par an et par personne).

Pour en savoir plus :

<https://www.smictomdelabruyere.com/biodéchets>



Collecte des bacs jaunes

Le jeudi à partir de janvier.

Sortie le mercredi à partir de 20h

Distribution sacs poubelle

Vendredi 8 mars

de 16h à 19h

Samedi 9 mars

de 9h à 12h

à la salle des fêtes

Inauguration de la résidence Le Val Clair

La résidence Le Val Clair, rue de la Criquetière, a été inaugurée, le 24 octobre, par Jean-Léonce Dupont, président du Conseil Départemental du Calvados, et du Conseil d'Administration d'Inyola, Office public de l'habitat du Calvados, propriétaire de ce parc de logements. Il comprend cinq T2 et cinq T3 répartis sur trois niveaux.

Gym seniors Bretteville-sur-Laize

Tous les mercredis de 11h à 12h, nous gesticulons en mesure, accompagnés par Evelyne.

C'est aussi l'occasion de nous rencontrer et de fêter ensemble nouvelle année avec galette des rois, repas annuel avant l'arrêt des activités pour les vacances, etc.

Nous vous accueillons au gymnase de la Communauté de Communes.

Contacts : Anne-Marie 06 47 40 75 61

Michel 06 52 32 53 68

Rénovation

du bâtiment de La Poste

Après avoir acquis le bâtiment de La Poste, place de la Mairie, en 2020, la commune a entamé sa rénovation au mois de novembre. Le projet est d'y réaliser un espace de coworking et d'y accueillir des entreprises au 1er et 2ème étage. Le rez-de-chaussée restera, lui, loué à La Poste. A l'occasion de ces travaux, le bureau de poste sera réorganisé afin d'assurer un meilleur accueil public. En attendant sa réouverture, il a été transféré dans les locaux de la mairie.





Une **boîte de retours** a été installée devant la médiathèque pour vous permettre de rendre en dehors des horaires d'ouvertures, vos documents empruntés.

C'est nouveau à la **médiathèque** !

Un **billard** est à disposition des adolescents et adultes, il vous suffit de demander les queues de billard à la bibliothécaire pour pouvoir l'utiliser. Les enfants peuvent y jouer seulement avec un adulte.



Le **site de la médiathèque** s'est refait une beauté ! Il y a notamment un agenda permettant de s'inscrire aux animations et mettant en avant les samedis ouverts (en bleu).

Nous proposons **un mercredi par mois une animation gratuite**. Celle-ci est ouverte à tous, adhérent ou non de la médiathèque. Les places sont limitées et l'inscription obligatoire.

le saviez-vous ?

Retour en images !

Une variété d'**animations** a été proposée au cours des six derniers mois, offrant des expériences culturelles enrichissantes et divertissantes.



Jeux de société & puzzle du jeudi

Matinée des p'tits loups

Animation Chasse aux bonbons

Atelier Calendrier de l'aveut

Atelier marque-page d'Halloween

Atelier boule de Noël

Collecte solidaire de boîtes de Noël

Animation lecture Histoire d'en jouer

Emotions : enquête et mode d'emploi de Art-mella

Sélératatouille, la sorcière sans fesses de Dominique Demers et Jessica Pauwels

La Boîte à petits pois de Giedré et Holly

Jeu : Imagine Famille - Cocktail Games



L'eau est un bien précieux qui est au cœur des préoccupations de la commune. Une multiplicité d'enjeux lui sont liés : utilisation, valorisation, protection, préservation et information.



Au fil de l'eau

La Laize est un **atout pour la commune**. Ce lieu de biodiversité en constitue la trame bleue. A l'instar d'un organisme vivant, il est en constante évolution, sa morphologie et son écoulement se transformant au cours du temps sous l'action de l'érosion et de la végétation qui évolue. **Son eau concourt au rafraîchissement du village lors des épisodes caniculaires de l'été.** La rivière contribue donc à l'adaptation au changement climatique de la commune.



Collection privée



Le pont sur la Laize (Ville de BSL)

Vous avez dit

Bretteville-sur-Laize ?

Comme nombre de communes françaises, **Bretteville se définit par rapport au cours d'eau sur lequel le village s'est développé** et dont il porte symboliquement le nom. La vallée de la Laize, encaissée et humide, était, au départ, peu favorable à l'établissement de villages. Seul Bretteville-sur-Laize s'est alors développé autour de l'ancien gué. La commune est ainsi, depuis le Moyen Age, un passage important sur la Laize entre la plaine de Caen et la forêt de Cinglais.

le saviez-vous ?

La **trame bleue** fait référence aux réseaux aquatiques et humides, comme les rivières, qui constituent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. L'Europe a fourni les lignes directrices visant à leur préservation et à leur restauration.

D'où vient ce nom : La Laize ?

Selon plusieurs linguistes spécialistes d'onomastique (étude des noms propres), « Lisia », à l'origine du français Laïche, serait un nom qui fait référence à la végétation d'une zone humide. Issu du substantif préceltique « lisca », « plante de lieux humides », ce terme a évolué au fil des siècles et des changements linguistiques, passant de « lisia » au gallo-romain « lesia », pour aboutir à la version actuelle du mot.



La Laize, une rivière

La Laize est le principal affluent rive droite de l'Orne. **Elle prend sa source à Saint-Germain-Langot et rejoint l'Orne**, après un parcours de 32 km dans une vallée encaissée, au « Val Maizet » entre Clinchamps et May-sur-Orne. Son originalité ? Sa situation à la jonction du Massif Armoricain et du Bassin Parisien. Avec ses prairies enherbées, son fond de vallée forme une coulée verte qui sillonne la plaine de Caen. Les ruisseaux du Val Clair et de Corneville sont quant à eux des affluents de la Laize



Collection Bernard Delaquaize



La Laize (ville de BSL)



Collection Bernard Delaquaize

Une vallée industrielle active

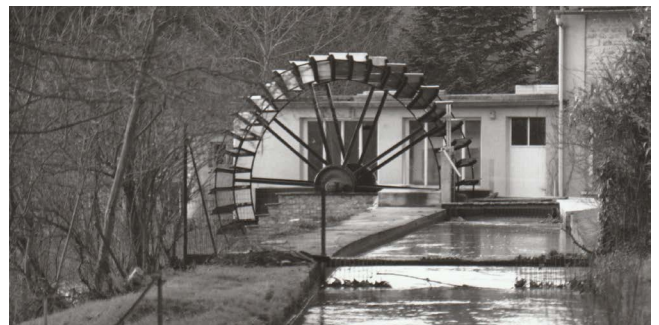
Au XIXe siècle, la Laize et le ruisseau du Val Clair offrent des conditions favorables pour l'installation et le fonctionnement de moulins. Jusqu'à six moulins (blé, huile puis à tan) sont alors en activité sur le territoire communal. Le bourg est, à cette époque, un lieu industriel actif, et **un important centre de tanneries calvadosien** avec 27 établisse-

ments en 1881. En 1883, **le moulin du Tesson**, dernier moulin à huile, cesse ses activités, et est alors **converti en une tannerie industrielle** rapide au chrome qui ne fermera qu'en 1962.

Résurgence de ce passé industriel local, le moulin des Martimbault, ancien moulin à tan situé route de Gouvix, possède toujours une roue par-dessous de quarante aubes et de six mètres de diamètre (trois mètres de hauteur de chute d'eau). Cette roue produit aujourd'hui du courant électrique



Collection Bernard Delaquaize



Moulin des Martimbault Collection Bernard Delaquaize



Redécouverte du bief lors des travaux du cœur de bourg (ville de BSL)

Le secret enfoui du bief

Propriété de la famille Coutance, un bief (une dérivation de la Laize) avait été créé afin d'actionner un marteau à battre le cuir d'un moulin à tan. Bien entretenu jusqu'en 1938, il avait été abandonné avant de subir les dommages de la guerre. En 1946, il avait été comblé aux trois quarts de sa longueur avec des matériaux provenant des décombres des maisons sinistrées. Devenue insalubre, la partie restée ouverte finira par être comblée à son tour. Aujourd'hui, l'eau coule toujours en fond de certains jardins du bourg.



Ancienne rue du Bief, actuelle rue Paixhan

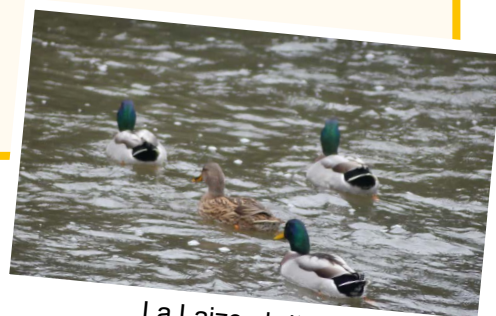
Collect. Bernard Delaquaize

La vallée de la Laize, une grande richesse écologique à protéger

Les caractéristiques géologiques et topographiques de la vallée de la Laize ont favorisé le développement d'une végétation très diversifiée et la présence d'espèces piscicoles d'intérêt patrimonial. C'est pourquoi **plusieurs protections la concernent** :

- Le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents » en aval de la commune, qui identifie la rareté et la fragilité d'espèces sauvages, animales et végétales, et leurs habitats ;
- La ZNIEFF de type 1 (Zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique) « La Laize et ses affluents », qui atteste du grand intérêt biologique et écologique de ce territoire ;
- La ZNIEFF de type 2 « Bassin de la Laize », qui inventorie un plus vaste ensemble naturel riche et peu modifié, offrant d'importantes potentialités biologiques ;
- Le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), qui localise et décrit un corridor humide dans la vallée.

La commune relève du **Schéma d'aménagement et de gestion des eaux** (SAGE) Orne aval Seulles. Ce dernier guide les décisions communales, notamment d'aménagement du territoire, susceptibles d'avoir une incidence sur l'eau. Les objectifs ? **Préserver** les milieux aquatiques, **protéger** le patrimoine piscicole, **prévenir** les risques d'inondation, **maintenir** la qualité de l'eau, **lutter** contre la pollution et **gérer** durablement la ressource en eau.



La Laize abrite des canards
(ville de BSL)

Quel état du milieu aquatique local ?

Sillonnant en majeure partie des prairies et des zones boisées, les cours d'eau du bassin versant de la Laize sont confrontés à des dysfonctionnements essentiellement liés au piétinement du bétail et à la dégradation des berges et du lit, ce qui menace l'intégrité physique ainsi que la qualité bactériologique et chimique des cours d'eau. L'absence d'entretien dans les zones boisées, parfois difficiles d'accès, conduit à la formation régulière d'embâcles (accumulation de végétaux) contraignant les écoulements ainsi que la continuité écologique, déjà mise à mal par la présence de nombreux ouvrages qui ne possèdent pas toujours un aménagement permettant la migration piscicole et sédimentaire. De plus, la présence de certains plans d'eau en barrage sur les rivières

favorise le réchauffement et la diminution de la qualité de celles-ci (eutrophisation). **Un diagnostic opérationnel** de l'état du milieu aquatique a été conduit sous l'égide de la Communauté de communes Cingal – Suisse Normande dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). **Il a permis d'identifier le type d'entretien à apporter sur les ripisylves** (végétation présente sur les rives d'un cours d'eau) ainsi que les **aménagements** (clôtures, passerelles, abreuvoirs...) afin de limiter l'érosion des berges. La **pose de buses adaptées** (hydrotubes) et la **renaturation** de certaines parties du lit du cours d'eau pour favoriser sa reconnexion à ses zones humides, permettent d'éviter l'assèchement lors des périodes d'étiage (périodes de plus bas niveau) ou encore l'inondation de biens communs lors de crue. Ces aménagements **améliorent ainsi l'état écologique des cours d'eau** et des milieux annexes.



La Laize :
abreuvoir sauvage
(source CSN)



La Laize : manque d'entretien
(source CSN)



Corneville :
berge érodée
(source CSN)



Corneville :
cours d'eau dérivé
(source CSN)

Des remises en état...



Aménagement d'un abreuvoir
(source CSN)



Pose de clôtures
(source CSN)



Pose d'un hydrotube
(source CSN)



Passerelle à bétail
(source CSN)

La **GEMAPI** est une compétence exclusive et obligatoire introduite par la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014. Entrée en vigueur le 1er janvier 2018, elle est portée par le Cingal – Suisse Normande. La gestion des 300 km de cours d'eau qui couvrent le territoire intercommunal est confiée à un technicien de rivière.

Afin de **restaurer** et de **préserver** le bon état écologique de ses cours d'eau, le Cingal - Suisse Normande a décidé de mettre en œuvre un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE). Une **première tranche de travaux** sur la Laize, de Fresney-le-Puceux à Bretteville-sur-Laize, devrait débuter d'ici 2024. **Aucune participation financière** ne sera attendue **de la part des propriétaires riverains** ou exploitants. Ces travaux seront financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et les 20 % restant seront à la charge de la Communauté de communes. Par ailleurs, un projet d'étude des ouvrages présents sur le domaine du Château de Bretteville-sur-Laize devrait lui aussi voir le jour afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires à la restauration de la continuité écologique.

le saviez-vous ?

En quoi consiste l'entretien d'un cours d'eau au niveau communal ?

Si chaque propriétaire riverain est tenu d'entretenir le cours d'eau et les berges faisant partie de son terrain (art. L.215-14 du code de l'environnement), **la commune procède aussi régulièrement au nettoyage de la rivière**, en dehors des périodes de migration et de frai ou de nidification et d'élevage de jeunes poissons. Les techniques les moins déstabilisantes pour les berges et le lit du cours d'eau sont mises en œuvre, les rares interventions mécaniques plus lourdes étant effectuées sur autorisation spéciale des services de l'Etat et avec du matériel adapté. Ponctuellement, les espèces végétales exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon sont éliminées selon un protocole précis afin de ne pas favoriser leur dispersion.



Val Clair :
Embâcle
(Source CSN)



Curage de la Laize,
début années 2000
(ville de BSL)



Bras de la Laize :
passage à gué
et embâcle polluant
(Source CSN)

Pascal Ménard, piégeur agréé

L'entretien des cours d'eau, c'est aussi lutter contre les nuisibles qui détruisent les berges. Pascal Ménard est un piégeur agréé qui intervient le long de la Laize, dans le secteur du hameau du Beffeux. Il piège principalement les **ragondins**, les **rats musqués**, les **rats noirs** et les **souris** par le biais d'appâts et de cages. Ces rongeurs sont des espèces invasives. Le ragondin représente un danger pour l'écoulement des eaux et l'agriculture. Il creuse de profonds terriers dans les berges et provoque ainsi de gros dégâts. Les cultures sont également touchées, notamment le maïs et la luzerne. Ce rongeur se reproduit deux à trois fois par an avec des portées comptant trois à neuf petits. Le piégeage est la seule manière de contenir l'invasion ; il n'a en effet aucun prédateur.



Piégeage de
nuisibles
(ville de BSL)

L'eau dans tous ses états...

Les tanneries de Normandie (collection Bernard Delaquaize)



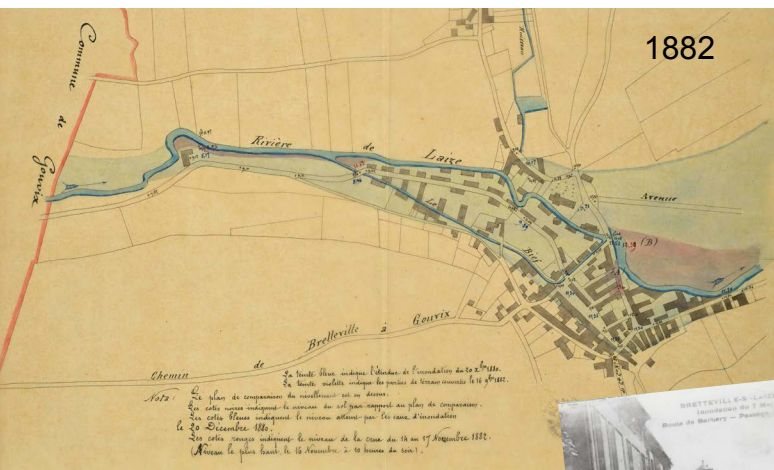
La Laize est-elle polluée ?

La qualité de l'eau de la rivière n'est pas parfaite, mais son état s'est amélioré, notamment grâce aux stations d'épuration qui stockent les matières organiques, comme l'azote et le phosphore, autrefois très présentes au fond des cours d'eau. D'autres substances comme les hydrocarbures ou les pesticides peuvent s'y trouver, même si des progrès sont observés. Ces derniers sont dus à la limitation des surfaces imperméables (béton, enrobés...), à l'évolution des pratiques agricoles et à une attention plus soutenue à la nature des rejets domestiques.

La Laize a connu plusieurs épisodes de pollution par le passé. Les derniers sont ceux de février 2020 et mars 2021, provoqués par le déversement accidentel

d'une importante quantité de lisier provenant d'une exploitation agricole située à Barbery. Ces déversements ont causé la mort d'une centaine de poissons, dont des espèces en voie de disparition comme l'anguille, ce qui a valu à l'exploitant en cause d'être lourdement sanctionné.

En février 1956, « Les Tanneries de Normandie » à Jacob Mesnil étaient condamnées pour pollution de la Laize dans laquelle avaient été déversées les eaux des bacs de décharnage de peaux. De nombreuses truites avaient par la suite été découvertes empoisonnées, et l'analyse des eaux de la Laize avait révélé ces dernières très dangereuses. Cet épisode faisait suite à une précédente pollution en 1953.



Archives départementales du Calvados, Ponts et Chaussées

La Laize, un facteur de risque ?

Le développement de Bretteville-sur-Laize dans une vallée encaissée et à proximité d'un cours d'eau a prédisposé le village au risque d'inondation. **Bretteville a été touché à de multiples reprises par des crues de la Laize et du Val Clair**, lors desquelles des terrains, des habitations et des commerces ont été inondés. Les quartiers les plus fréquemment touchés se situent à la Criquetière, entre la Laize et le ruisseau du Val Clair, et aux hameaux du Beffex et de Jacob Mesnil. Toutefois, le bourg n'a pas été épargné non plus lors de crues exceptionnelles. D'où les travaux entrepris au fil du temps afin d'éviter que la Laize sorte de son lit à la saison des pluies, dont ceux effectués sur la bassin versant de l'Orne.

le saviez-vous ?

Une **échelle de crue** située au niveau de l'escalier donnant sur la Laize, à côté de l'église, permet de suivre la montée des eaux et d'anticiper d'éventuels débordements.



Collection Bernard Delaquaize



Place de la mairie (ville de BSL)



Ancienne tannerie des Martimbault (ville de BSL)



1964

Hameau du Beffex (PanoraPresse, O-F, 02/03/64)



2001

La Criquetière : La Laize en furie (ville de BSL)

La gestion de l'assainissement

A Bretteville, les eaux usées que sont les eaux domestiques (douches, lave-linge, toilettes) **sont récupérées via un réseau de canalisations** de 13,72 km pour être **acheminées vers la station d'épuration** située au hameau de Jacob Mesnil. Elles y sont traitées avant d'être rejetées propres dans la Laize. Le service de l'assainissement des eaux usées brettevillais est de compétence communale mais sa gestion a été déléguée à l'entreprise Véolia. Le coût du traitement des eaux usées est compris dans le prix de l'eau selon le principe pollueur / payeur. Ainsi, **chaque usager paie le coût de traitement de l'eau qu'il utilise**. Pour la commune, le prix au 1er janvier 2023 de l'assainissement collectif est de 2,30 € TTC/m³ (moyenne

départementale de 2,49 € ; moyenne régionale de 2,44 € ; moyenne nationale de 2,29 €).

Caillouet et la ZA des Hautes Varendes étant en assainissement individuel, la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées domestiques s'effectuent sur une parcelle privée. Efficace et économique, cette solution est adoptée pour l'habitat dispersé. La Loi sur l'Eau de 1992 reconnaît cette technique d'épuration qui contribue à l'objectif de préservation de l'eau. Sa gestion relève du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la compétence du Cingal – Suisse Normande.

Outre le service d'eau potable ainsi que les redevances et taxes permettant de compenser la pollution générée par les usages de l'eau, l'usager paie une redevance ponctuelle relative aux frais de contrôle de son installation.



Mise en service en 2022, la **station d'épuration** actuelle (4 000 « Equivalent-Habitant ») est la troisième de la commune. Elle a succédé à celle de 1984 (2 000 « Equivalent-Habitant »). La construction de ce nouvel équipement a constitué une prouesse technique, puisqu'il se situe sur le même site que la précédente station d'épuration, alors toujours en fonctionnement. La toute première station de la commune a été construite pendant la reconstruction (années 1950) dans une enclave prise sur le domaine du château de Bretteville, en bordure directe de la Laize à la sortie de la commune. Son emplacement excluait toute possibilité de raccordement à l'assainissement collectif du hameau du Beffeux. Sous-calibrée pour répondre aux besoins de la commune, son remplacement a donc très vite été envisagé.

le saviez-vous ?

D'où vient l'eau du robinet ?

L'eau potable de la commune provient de **sept forages** éparpillés sur le territoire et d'**une source**. Curiosité locale, le quartier de la Bijude n'est pas raccordé au réseau mais est desservi par la source Yvette située dans la forêt de Cinglais. « Eaux Sud Calvados » est le syndicat mixte qui gère l'approvisionnement en eau potable de Bretteville-sur-Laize et celle de 32 autres communes. Créé en 2018 par la fusion de plusieurs syndicats de production et de distribution d'eau, il a délégué la distribution de l'eau à la SAUR Normandie.

Pour être potable, l'eau est traitée selon un cycle en trois étapes : **récupération** des déchets présents dans l'eau, **épuration** par traitement biologique, **élimination** de potentielles substances chimiques. En France, **ce sont les services mis en place pour assurer le traitement et l'acheminement de l'eau que les abonnés paient** et non pas l'eau en soi. Pour la commune, le prix de l'eau potable au 1er janvier 2023 est de 2,29 € TTC/m³ (moyenne départementale de 2,41 € ; moyenne régionale de 2,38 € ; moyenne nationale de 2,19 €)

Pour en savoir plus sur le prix et la qualité de l'eau, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr.

Avant-guerre, il existait dans la commune **huit bornes-fontaines** alimentées par les eaux de la source de Moulines, propriété de la ville de Caen depuis 1889. Après la destruction du village en juin 1944, seules trois d'entre elles étaient restées opérationnelles. Par ailleurs, **des puits** qui permettaient de prélever directement dans la nappe phréatique, avaient été creusés en différents points du territoire. En 1949, demande était faite au conseil municipal pour que soit remis en état « le puits de Caillouet (château d'eau) endommagé par fait de guerre ». Toujours en 1949, le Syndicat d'eau de Bretteville-sur-laize, dont le siège était à Bretteville même, comptait 12 communes affiliées et sa gestion venait d'être confiée à la société Techna. En 1950, était présenté au conseil municipal l'avant-projet d'alimentation en eau potable de la commune, projet qui émergera effectivement en 1954.

Plusieurs points de captage existent dans la commune. Le plus récent est le puits créé en 2020 sur le site des jardins partagés.



Puits Jardin partagé
(ville de BSL)

L'eau, une ressource à préserver

Le changement climatique dégrade la situation des cours d'eau dont le niveau a tendance à baisser à certaines périodes de l'année, y compris en dehors des épisodes caniculaires. En dépit de passages de fortes pluies, le niveau des nappes phréatiques est juste convenable. La bonne gestion de cette ressource essentielle suppose par conséquent **un usage raisonné et économe de l'eau de la part de tous.**

Dans la commune, le **paillage** est de mise afin de garder la terre humide plus longtemps, et les **végétaux sont taillés** davantage pour faciliter leur survie. **L'herbe est coupée moins ras** pour mieux résister à la sécheresse et les **vivaces sont privilégiées** partout où cela est possible. L'arrosage est réservé aux potées et massifs stratégiques qui embellissent le cadre de vie, avec comme **mot d'ordre : juste ce qu'il faut !**



Paillage
potager privé
(ville de BSL)



Paillage
serre
JardiLaize
(ville de BSL)

La récupération des eaux de pluie

A Bretteville-sur-Laize, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle est la règle. La plupart des habitations et des bâtiments professionnels disposent, en conséquence, d'un réseau de collecte au niveau de la toiture et du sol qui dirige l'eau vers un puisard ou des noues. Seule une partie de l'eau pluviale collectée sur le domaine public ancien ruisselle jusqu'à La Laize via le réseau communal d'eaux pluviales. Certaines habitations du centre-bourg, notamment l'habitat collectif de la reconstruction, y sont également raccordées.

La récupération des eaux de pluie est autorisée, hors consommation alimentaire. Elle peut être utilisée pour remplir une chasse d'eau, laver les sols, et laver le linge à condition d'utiliser un dispositif de traitement de l'eau pour la désinfecter. L'utilisation à l'intérieur d'un logement de l'eau de pluie qui a ruisselé sur un toit amianté ou contenant du plomb reste interdite. L'usage de l'eau de pluie pour **arroser son jardin ou nettoyer sa voiture** est libre et **fortement encouragé.**



Récupérateurs
d'eau de pluie
(ville de BSL)



Avaloir
à eau pluvial
(ville de BSL)



Noue, rue Jean-Jaurès.
(ville de BSL)

La noue est une dépression peu profonde et de grande largeur, qui favorise le stockage des eaux pluviales et leur infiltration.



(collection Bernard Delaquaize)

Château d'eau de Caillouet

Mis en service en 1936, le château d'eau était situé en plein centre de Caillouet. Maçonné en pierre, son puits avait une profondeur de 22 mètres. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il sera utilisé par l'armée allemande pour alimenter le champ d'aviation attenant. A la libération, ce point d'eau sûr permettra à l'armée canadienne d'alimenter en eau potable les troupes engagées dans le sud du Calvados et dans l'Orne, à l'aide de rotations effectuées par camions citernes. Inutilisé depuis le raccordement du hameau au réseau d'eau potable de Moulines, les problèmes de sécurité posés par sa vétusté conduiront à sa destruction en 2000.

L'eau récréative

De tout temps, **la Laize a été un lieu de baignade et de détente**, permettant de profiter d'un peu de fraîcheur. Certains ne s'y sont pas trompés, comme les enfants du hameau du Beffeux qui, pour certains, y ont **appris à nager**. Ou encore les jeunes de l'Essor du Val Clair qui se baignaient dans la piscine aménagée sur le site de la Criquetière ou **vo-guaient sur la rivière en barque et canoë**.



Essor du Val Clair, années 1970 (ville de BSL)



La commune a pour projet de faire (re)découvrir aux Brettevillais le véritable écrin de nature que sont les bords de Laize. **Un projet d'aménagement est à l'étude pour offrir un cadre agréable de promenade aux habitants.**

le saviez-vous ?



Collection Bernard Delaquaize



Collection Bernard Delaquaize



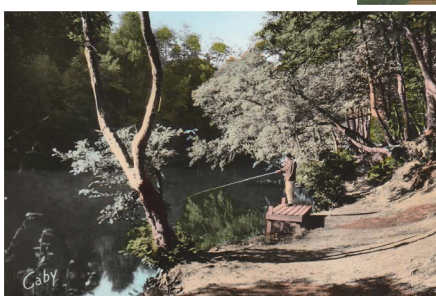
La quiétude des bords de la Laize (ville de BSL)



La pêche à Bretteville-sur-Laize, c'est une longue histoire. Longtemps utilitaire, la pêche est devenue un loisir. Cette évolution a rendu le regard posé sur la rivière plus protecteur et esthétique.

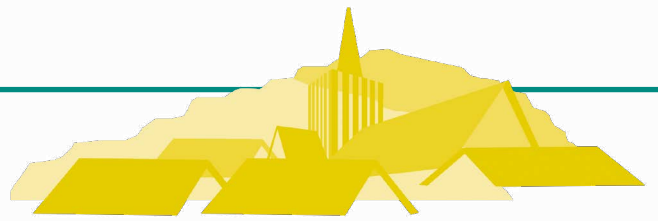
Trois sociétés œuvrant pour une pratique raisonnée de la pêche interviennent sur la Laize : l'AAP-PMA « La May-Enne » entre Jacob Mesnil et le Grand Moulin, « La Pêche communale de la mine » au niveau du carreau du Livet à Saint-Germain-le-Vasson et la « Société communale de pêche de Gouvix » le long du chemin des anciens abattoirs à Gouvix. Pêche « no kill » (le poisson pêché est relâché vivant), cours de pêche à destination des débutants, création de frayères afin de favoriser la reproduction naturelle, nettoyage des cours d'eau..., les activités sont variées et suscitent l'intérêt d'un nouveau public.

Pour pouvoir pêcher, **il est impératif d'avoir une carte de pêche**. Elle prouve l'adhésion à une société de pêche agréée, le paiement de la redevance pour la protection des milieux aquatiques et atteste de l'autorisation du détenteur du droit de pêche. Cette carte n'est toutefois pas obligatoire lors de la journée annuelle de promotion de la pêche organisée le 1er dimanche de juin.



Collection privée





Une nouvelle serre

La commune a installé une deuxième serre sur le site des Jardins partagés, à proximité du stade municipal. Elle est destinée aux membres de l'association Jardilaize.



Forum des associations



Octobre rose

200 € reversés à la lutte contre le cancer du sein.

Les boutiques Lola'ddict et Senteur florale en partenariat avec le bar Le Luther, les assurances Axa, et le restaurant Le Val de Laize ont participé à Octobre rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Elles ont reversé 200 € à l'association Ruban rose pour la lutte contre le cancer du sein.



Ciné « Seniors » ouvert à tous

Une fois par mois est proposé un film à **15h le vendredi**.

Ces séances **OUVERTES À TOUS** s'appelleront désormais « **Après-midi cinéma** ».

Pour plus d'informations sur les dates et films programmés :

<https://cinema-bretteville.fr/>

Une marche solidaire contre les violences conjugales.

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation contre les violences conjugales, la commune a organisé plusieurs actions le samedi 25 novembre.

Des papillons réalisés par les membres de l'association Baz'Art étaient accrochés sur la place de la mairie pour symboliser les personnes soutenues et accompagnées par l'association OSYS, qui aide les victimes de violences conjugales.

Plusieurs personnes se sont réunies à 14h pour une marche solidaire de 5 km en partenariat avec La Rando gouvixoise.

Enfin, l'association OSYS a exposé des photographies dans la salle des fêtes et tenu un stand pour répondre aux questions, présenter son action en faveur des victimes, et partager des ressources cruciales.



Exposition : Sensibilisation aux violences conjugales





Téléthon



Marché de Noël



Goûter de Noël des anciens

Le goûter de Noël offert par la commune à ses anciens a réuni 130 convives, le dimanche 17 décembre, à la salle des fêtes.



Chalet du Père Noël Collecte de jouets



Calendrier des manifestations 2024

Janvier 2024

- 11 : Matinée des P'tits Loups (M)
- 13 : Bouchons du Calvados (9h-12h) (PdM)
Spectacle « parole d'agriculteur » (C – SdF)
- 17 : Cinéma - Mercredi Jeunes (C)
Animation du mercredi (M)
- 19 : Après-midi cinéma (C – SdF)
- 20 : Vœux du maire (SdF)
- 21 : Dimanche Cinéma (C)
- 27 : Soirée des ZamZam'B (SdF)

Février 2024

- 1er : Matinée des P'tits Loups (M)
- 2 : Journée du Cinéma (C – SdF)
- 3 : Spectacle « Belle-Famille » (C)
- 7 : Cinéma - Mercredi Jeunes (C)
- 10 : Repas dansant des Amis de la Musique (SdF)
- 11 : Messe des malades (SdF)
- 16 : Don du sang (SdF)
Après-midi cinéma (sans goûter) (C)
- 17 : Journée du Cinéma (C – SdF)
Soirée du Cingal Football Club (SdF)
- 21 : Animation du mercredi (M)
- 24 : Le Monde des Enfants – Vide grenier (SdF)

(C) : Cinéma
(F) : Foyer communal
(M) Médiathèque
(PdM) : Place de la Mairie
(Q) : Eglise de Quilly
(SdF) : Salle des fêtes

Mars 2024

- 1 : Cinéma – Projection Jeunes (C)
- 2 : Brett Country – Bal danse country (SdF)
- 7 : Matinée des P'tits Loups (M)
- 8 & 9 : Distribution sacs poubelle (SdF) voir page 6
Cinéma – Projection Jeunes (C)
- 9 : Bouchons du Calvados (9h-12h PdM)
- 15 : Après-midi cinéma (C – SdF)
- 16 : Saint Patrick - Comité des fêtes (SdF)
Cinéma – Séance enfants (C)
- 17 : Loto du BBC (SdF)
- 20 : Cinéma - Mercredi Jeunes (C)
- 23 : Spectacle PAPIERS & atelier créatif (M)
Soirée dansante de l'APE (SdF)
- 27 : Atelier créatif (M)
- 30 : Festival de la Terre (M)
Cinéma – Soirée à thème (2 films) (C)

Avril 2024

- 3 : Animation du mercredi (M)
- 4 : Matinée des P'tits Loups (M)
- 6 : Chasse aux œufs
Loto - Essor du Val Clair (SdF)
- 10 : Cinéma - Mercredi Jeunes (C)
- 12 : Spectacle « Recueil paroles de mineurs » (C)
- 13 : Chasse au trésor – APE (F)
Soirée Amicale des Sapeurs-Pompiers (SdF)
- 19 : Après-midi cinéma (C)
- 20 : Soirée dansante du BBC (SdF)
- 20 au 6 : Exposition Chantal Bidet (Q)
- 26 : Cinéma – Projection Jeunes (C)
- 28 : Repas des anciens (SdF)

Mai 2024

- 1er : Vide grenier Cingal Football Club
- 2 : Matinée des P'tits Loups (M)
- 3 : Cinéma – Projection Jeunes (C)
- 8 : Commémoration de la Victoire et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe – vin d'honneur Mairie (SdF)
- 11 : Bouchons du Calvados (9h-12h) (PdM)
- 15 : Cinéma - Mercredi Jeunes (C)
- 17 : Après-midi cinéma (C – SdF)
- 25 : Spectacle « Aux sons des collines » (SdF)
- 29- Goûter philo (M)

Juin 2024

- 1er : Fête de la médiathèque (M)
Sekoly – Théâtre (C - SdF)
- 5 : Cinéma – Projection Jeunes (C)
- 6 : Matinée des P'tits Loups (M)
- 7 au 23 : Exposition des artistes locaux (Q)
- 10 : Commémoration Bombardement – vin d'honneur Mairie (SdF)
- 12 : Atelier créatif (M)
- 14 : Après-midi cinéma (C – SdF)
- 15 : 80ème anniversaire du débarquement en Normandie (SdF – F)
- 21 : Fête de la musique (PdM)
- 28 : Cinéma en plein air (PdM)

Nouveau !

Créez du lien entre Brettevillais

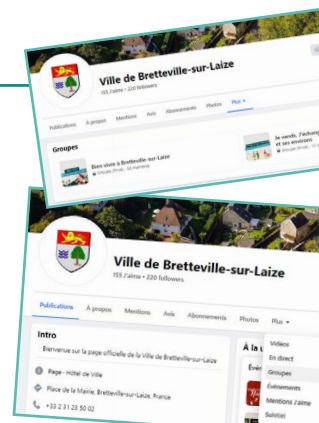
Vous souhaitez emprunter un objet ? Vous avez besoin de conseils ? Vous avez fait du tri et vous souhaitez vendre ou donner des choses ?... **Deux groupes Facebook dédiés aux Brettevillais ont été créés** pour ces sujets-là. Que vous soyez résident, locataire, propriétaire, nouveau venu ou habitant de longue date, ces groupes sont pour vous. N'hésitez pas à les rejoindre, c'est **gratuit** !

- **Bien vivre à Bretteville-sur-Laize** pour poser vos questions ou aider les autres sur des problématiques du quotidien.

- **Je vends, j'échange et donne sur Bretteville-sur-Laize et ses environs** pour faire de bonnes affaires ou partager vos objets / vêtements / meubles ou autres qui attendent une nouvelle vie.

Comment les retrouver sur Facebook ? En tapant les noms des groupes directement dans la barre de recherche Facebook, ou sur la page Facebook « Ville de Bretteville-sur-Laize » dans l'onglet « Plus » puis « Groupe ».

<https://www.facebook.com/brettevillesurlaize14680>



Nouvelles activités économiques



Okie Doggie,
un service de visite à domicile
et de promenades pour chiens et chats
Fanny Levéziel a créé Okie Doggie, un service de visite à domicile et de promenade pour chiens et chats. La Pet-sitter pallie l'absence des maîtresses et maîtres partis au travail, en déplacement professionnel, en vacances, hospitalisés ou « tout simplement parce que vous n'avez pas l'énergie de sortir votre loulou sous la pluie ». Okie Doggie vient à leur rescousse.
06 74 09 03 02
okiedoggie14@gmail.com

La pharmacie a changé de propriétaires

Après avoir passé plus de 30 ans à la tête de la pharmacie, Frédérique Renouf et Marc Brotelande ont passé la main cet automne. MM. Mauviet et Fedrizzi sont les deux nouveaux propriétaires de la **pharmacie de La Laize**.

10, place de la Mairie
02 31 23 50 23

Vivre Bois Calvados

Vivre Bois Calvados met son expérience et son savoir-faire de la construction bois, pour rénover, agrandir et concevoir les extensions en ossature bois. L'entreprise réalise l'extension de maison, l'isolation, la rénovation énergétique et la charpente.

07 68 24 57 37
contact@vivrebois14.fr
www.vivrebois14.fr



Ecout et Vous,

centre d'audioprothèse

Ecout et Vous, un centre d'audioprothèse, a ouvert, cet automne rue du Général Leclerc. Il est tenu par Mélody Guincestre, audioprothésiste diplômée d'État et ses deux assistantes, Malika Briand et Élodie Gautier.

Ecout et vous :
ouvert tous les jours du lundi au vendredi.
6, rue du Général Leclerc
09 87 43 03 31

JK Plomberie

JK Plomberie est un nouveau service de plomberie, chauffage, aménagement de salle de bain et pose de carrelage.

06 62 09 77 22
jkbplomberie@gmail.com

CCAS : Banque Alimentaire

La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et les derniers événements le prouvent bien. Les conséquences financières annoncées pourraient être significatives pour certaines familles pour lesquelles une aide sera indispensable pour surmonter ces difficultés.

Parmi les acteurs sociaux, les communes, par le biais de leur CCAS, pourront agir au plus près de leurs administrés et leur apporter ce soutien.

Notre commune dispense des aides financières ponctuelles et a adhéré depuis le 15/02/2019 à la **Banque Alimentaire du Calvados**.

Cette adhésion permet actuellement à 25 foyers de bénéficier régulièrement de colis alimentaires (épicerie et produits frais) préparés par une équipe de bénévoles.

Le coupon ci-après vous permettra de solliciter le CCAS **en toute confidentialité. Alors n'hésitez pas !**

Ce coupon est à remettre à l'attention du secrétariat en charge du CCAS, dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat.



Banque Alimentaire du Calvados



Renseignements utiles pour solliciter l'aide de la Banque Alimentaire :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Composition de la famille : Nombre de personnes, âge de chacun...:

.....



Fête nationale

Les animations organisées par le comité des fêtes et l'Amicale des sapeurs-pompiers (barbecue, concert et feu d'artifice) lors du 14 Juillet **ont attiré beaucoup de monde.**

Plusieurs sapeurs-pompiers ont également été mis à l'honneur. Le lieutenant **Guy Maquaire**, commandant du centre de secours, et l'adjudant-chef **Philippe Lemaréchal**, porte-drapeau, ont reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers couleur or pour leurs 30 ans de services. Autres récipiendaires de la médaille d'honneur : l'adjudant-chef **Jérémy Marie** pour ses 20 ans de service (médaille d'argent), et le caporal-chef **Ghislain Lotte-Legal** pour ses 10 ans de service (médaille de bronze).

Enfin, **Arnault Savoye** a été nommé au grade de caporal, et **Anicée Aude**, **Corentin Blin**, **Sylvane Mahaout** et **Manon Wimart-Rousseau** au grade de 1ère classe.

Commémoration du 11 Novembre 1918

La commune a célébré, le 11 Novembre le **105ème anniversaire** de l'armistice signé en 1918 qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale.



Cérémonie au cimetière canadien de Bretteville-sur-Laize

À Cintheaux, un bel hommage a été rendu le 6 août, aux 2 959 soldats qui reposent à la nécropole canadienne, lors du **79ème anniversaire** de la libération du sud du département.

Mairie

Secrétariat : 02.31.23.50.02

Ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h ; mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 ; vendredi de 13h30 à 16h
secretariat@commune-brettevillesurlaize.com
commune-brettevillesurlaize.com

Permanence du Maire : le mercredi de 10h à 12h

Médiathèque : 02.31.08.49.51

mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com

Horaires d'ouverture : mardi et mercredi 10h-12h & 13h30-17h, jeudi 10h-12h & 16h30-21h30, vendredi 10h-13h30, un samedi sur deux (semaines paires) 10h-13h30

Cinéma tous les vendredis à 20h30 : <http://cinema-bretteville.fr>

Point Info 14 : 02.31.23.49.47 pi14.bsl@cingal-suissegnormande.fr

France Services de Bretteville-sur-Laize : 02 31 23 49 47

Rendez-vous permanence CAUE - conseil architecture :
02.31.15.59.60 / www.caue14.fr

Tarifs locations

Salle des fêtes :	Avec vaisselle	Sans vaisselle
-------------------	----------------	----------------

Habitant de la commune :	340 €	240 €
--------------------------	-------	-------

Habitant hors commune :	500 €	400 €
-------------------------	-------	-------

Chauffage pour 2 jours : 88 € (du 15/10 au 15/04)

Vin d'honneur : 54 € (+chauffage : 13 €)

Etat des lieux / Location vaisselle :

contacter la mairie (Prêt gratuit de tables et de chaises)

Santé

Dentiste : Mme Roger : 02.31.23.54.90

Ergothérapeute : Mme Le Goff : 06.78.96.76.95

Hypnothérapeute : Mme Ribot 06 86 86 26 06

Infirmiers : Cabinet : 06.25.19.48.72

Mme Still, M. Lecaudey, Mme Doron

Kinésithérapeutes : Cabinet : 02.31.23.53.44

M. Croquevieille, Mme Stefani, M. Prévost

Médecins : M. de la Provôté : 02.31.23.55.54

M. L'Hirondel : 02.31.23.52.56

M. Maindrelle : 02.31.23.52.54

M. Parat : 02.31.23.50.03

Joindre un **médecin généraliste de garde** en Normandie : **116.117**

Orthophoniste : Mme Dumontet : 06.51.48.45.66

Mme Huet : 02.31.74.16.46

Ostéopathe : M. Kostrz : 06.10.54.96.47

Pharmacie : M. Mauviet, M. Fedrizzi 02.31.23.50.23

Pharmacie de garde la plus proche de chez vous :

N° audiotel 3237 (24h/24h) / www.3237.fr

Podologue : Mme Croquevieille : 02.31.34.23.64

Psychologue : Mme Bourgerie 06 15 18 23 25

Psychomotricienne : Mme Meurisse : 06.81.85.19.99

Mme Grigy : 07.07.97.03.96 / 07.69.97.93.96

SMUR : 15

Sophrologue : Mme Sosson : 06.29.23.74.02

Scolaire et petite enfance

Ecoles : 02.31.23.50.06

Collège : 02.31.23.50.66

Réseau d'aide : 02.31.85.42.77

Cantine : 02.31.79.61.61

Garderie scolaire : 02.31.29.90.63

Centres de loisirs :

Accueil de loisirs à Bretteville-sur-Laize 06 65 44 18 06

Essor du Val Clair 09 73 86 35 25

Relais Petite Enfance Cingal Les Coquelicots 07 88 17 72 35

Micro-crèche : 09.86.31.82.68 / 123soleilbretteville@gmail.com

Assistants maternelles : www.calvados.fr (rubrique «services en ligne»)

Transport scolaire : 02.31.79.79.59 / Intempéries : 06.76.74.00.36
demandes de titres de transport : <https://nomad.normandie.fr>

Séniors

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (C.L.I.C.), antenne de Falaise

4 rue de la Résistance, Bâtiment B - 14700 Falaise

02.31.41.41.90 / clcpaysdefalaise@cg14.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Maison de retraite : E.H.P.A.D «Les Chanterelles» :

Lieu-dit « la Moissonnière » 14680 Bretteville/Laize

02.31.23.81.21 Courriel : residence.chanterelles@resalia-ms.com

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

4 rue Paixhans – 14680 Bretteville-sur-Laize / 02.31.26.50.19

Courriel : bret.laize@fede14.admr.org

Ouvert au public le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Social

Pôle Emploi : 3949

Travail Emploi Formation (T.E.F.) :

Lieu-dit « Les Riffets » – 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.23.89.38 – tefducingal@gmail.com

Vetifer du Cingal : 02.31.95.00.48

R.E.S.P.I.R.E. du Cingal (ressourcerie) : 07.50.14.89.80

Mission Locale Caen Calvados Centre,

antenne de Falaise : 02 31 90 23 92

Centre médico-social (CMS) du Département

3 rue du général de Gaulle - 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.41.64.72

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30

Secours Catholique : Mme Samson : 02.31.23.72.12

CCAS : mairie de Bretteville-sur-Laize

Allô Maltraitance : 0800 05 1234

Maltraitance adultes : 3977

Femmes victimes de violence : 3919

Non au harcèlement : 3020

Ma Commune Ma santé : 06.61.41.82.3155, avenue Chéron Caen

Autres services

Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

4, Rue Docteur Gourdin - THURY-HARCOURT - LE HOM

02.31.79.61.61

Gendarmerie : 02.31.15.07.00 ou 17 / **Pompiers** : 18

Presbytère : 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30

Marché hebdomadaire : tous les jeudis matin

VEOLIA (eau) : 09.69.39.56.34 (24h/24h - 7 j. / 7 j.)

Taxi conventionné : Jérôme Lieron 06.11.28.93.72

Présence verte : Mme Hélène Desrue / 02.31.25.39.10

presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr

Téléassistance Calvados : Vitaris 02.31.99.04.62

teleassistance.calvados@vitaris.fr

Traitement des déchets

SMICTOM de la bruyère :

Bureaux : Site des Aucrais, Gouvix - 02.31.23.84.63

smictomdelabruyere@gmail.com / www.smictomdelabruyere.fr

Déchetterie de Saint Martin de Fontenay : RD235, à la sortie de

Fontenay-le-Marmion / plateformesmf@gmail.com

Ordures ménagères : Ramassage le mardi matin.

Distribution annuelle de **sacs-poubelle** en fin de 1^{er} trimestre.

Calendrier de collecte à consulter sur site internet.

Corps creux et cartonnettes : Ramassage en bacs jaunes

Calendrier de collecte à consulter sur site internet

Déchets électriques et électroniques à déposer au SMICTOM,

le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 12h.

Verre : Conteneurs face au tennis de table,

chemin du stade, terrain ancienne Scop Bouchard

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

(seringues, aiguilles), collecte à la pharmacie.

Piles usagées : bacs sous les plans de la commune

(Place de la mairie et du collège).

Benne à déchets verts (atelier communal des Hautes-Varendes) :

Ouvert les mercredis et jeudis de 14h à 18h et le samedi de 9h à

12h et de 14h à 17h de avril à octobre

SUEZ (Déchetterie) Les Aucrais - 14190 Cauvicourt 02.31.23.59.12

Jours et horaires d'ouverture (sans rendez-vous) : mardi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 ; mercredi et jeudi de 9h à 11h45 ; Samedis : ouverture 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 11h45.

Un arbre peut en cacher un autre à l'église de Quilly

« Un arbre peut en cacher un autre » était le titre de l'exposition organisée du 9 au 24 septembre, par **l'Atelier d'art de la vallée de l'Orne**, à l'église de Quilly. Elle était inspirée plus particulièrement de l'œuvre du peintre David Hockney et de sa fresque géante Year in Normandie qui décrit la floraison du printemps dans la campagne normande.



La potion de Petram

Le dimanche 17 décembre, conte médiéval fantastique agrémenté de numéros de magie mené par les comédiens **Kevin Nain et Mehdi Ouazzani**. Un spectacle proposé en partenariat avec l'association Histoire d'en jouer.



Résonances africaines

L'église de Quilly a accueilli du 8 au 16 juillet, « Résonances africaines », une exposition organisée par l'association Kalbass'Art. Trois artistes africains y ont présenté leurs dernières créations : **Joé Big Big**, sculpteur ghanéen, **Harouné Koné** et **Pascal Ouédraogo**, deux artistes originaires du Burkina Faso, qui réalisent respectivement des bogolans (tissus) et des tissus batiks (technique d'impression des étoffes).



Cabines sur Mer

L'exposition « Cabines sur Mer » organisée en plein air cet été a réuni 20 photos réalisées par **14 photographes amateurs**. Elle avait pour thème les cabines de plage. De la médiathèque à la place Cauchard en passant par le boulevard des Alliés et la place de la Mairie, les cabines de plage d'Agon-Coutainville, de Ouistreham, Cabourg, Gouville-sur-Mer, Luc-sur-Mer ou encore Saint-Aubin-sur-Mer ont transformé le centre de la commune en station balnéaire.



« Coup de pouce » Pierrette Marecal

L'exposition « Coup de pouce » organisée par la municipalité permet chaque année à un artiste local d'exposer ses œuvres à l'église de Quilly. L'édition 2023 a accueilli, le samedi 1er et dimanche 2 juillet, les toiles de Pierrette Marécal.

Deux Semaines de Quilly belges

La Belgique était l'invitée d'honneur de la 32^{ème} édition des Semaines de Quilly qui se sont déroulées du 30 septembre au 15 octobre. Les expositions de peintures et sculptures des artistes **Anne-Michèle Dumoulin, Christelle Crokaert et Hubert Grimonprez** ainsi que du photographe **Marc Bailly** ; la journée belge animée par Les Gilles et l'orchestre de Binche et le concert d'artistes belges suivi d'un apéritif d'înatoire ont constitué les temps forts de cette quinzaine.



Le groupe Klaps a chanté Polnareff

Le groupe Klaps a préparé son spectacle sur Polnareff pendant une semaine, cet automne, à la salle de cinéma. Cette résidence s'est achevée par un récital le 4 novembre.



Noël ailleurs

Une balade insolite en plein air pour découvrir les traditions de Noël d'autres pays.



« Tango »



Frédérique Lamy et Osman Ganny

Concert Terrasse

du 26 août



Jean-Christophe Masson